

**COMPTE RENDU**  
**DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU VENDREDI 31 JANVIER 2014**

La lettre de convocation suivante a été adressée à Mmes et MM. les Conseillers le 25 janvier 2014. Mmes et MM. les Conseillers sont invités à se rendre à la séance ordinaire du Conseil Municipal qui aura lieu le Vendredi 31 janvier 2014 à 19h00.

**ORDRE DU JOUR : APPROBATION DU PV DU 20 DECEMBRE 2013**

**QUESTIONS FINANCIERES**  
**QUESTIONS SCOLAIRES**  
**URBANISME & ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT**  
**PERSONNEL**  
**TRAVAUX – VOIRIE – BATIMENTS COMMUNAUX**  
**INTERCOMMUNALITE**  
**ASSOCIATIONS**  
**QUESTIONS DIVERSES**  
**INFORMATIONS DIVERSES**  
**PROCHAINE REUNION**

**PRESENTS** : MM. BARREAUD, GAUD, MMES VRILLAUD, GUIBERTEAU, MM MOREAU, TAUNAY, BOURRIER, MMES GUILLOT, BODIN, NEVEUR, M. de GRAILLY

**ABSENTS** : Mme (excusée), Mme LUCAZEAU et M. DAVID

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme VRILLAUD

---

**I. APPROBATION DU PV DU 20 décembre 2013**

Il a été approuvé après les remarques suivantes :

- 1) Page 3 - Questions scolaires : la feuille affichée à l'extérieur du bâtiment a essentiellement pour vocation de préciser le nombre d'enfants prenant leur repas à la cantine.
- 2) Travaux à prévoir : il faut rajouter le revêtement de sol du dortoir.  
Travaux à étudier : il faut y inclure la fermeture éventuelle du préau pour agrandir la classe de Monsieur Bastel.
- 3) Page 5 - 6) Annulation de la demande de modification du nom de rue pour le chemin des Lavandières : le conseil municipal annule la modification pour le Chemin des Lavandières.

**II. QUESTIONS FINANCIERES**

1) Le conseil municipal autorise le Maire à régler certaines dépenses d'investissement dans l'attente du vote du budget primitif 2014

2) Les indemnités de gardiennage sont majorées de 1% à compter du 1<sup>er</sup> janvier. Elles sont réparties de la manière suivante : salle polyvalente 336 € ;Port de plaisance 336 €.

**3) Subventions 2014 :**

Les subventions allouées aux associations de la Commune seront augmentées de 1 %.

L'Association APPAL recevra uniquement un soutien matériel et de main d'œuvre pour l'année 2014.

Les subventions pour les associations à but humanitaire ne seront pas modifiées.

La Banque alimentaire de Charente-Maritime et Solcampo de Saint Porchaire seront dotées chacune de 80 €. La même somme sera donnée à l'Association Perennis pour soutenir les actions en faveur de l'entretien et de la mise en valeur du Vallon du Bel Air

80 € par enfant mineur seront également alloués aux écoles de Musique (ARIDEM, ADMS et Conservatoire de Saintes).

L'association Saint Fiacre annonce l'arrêt possible de l'exploitation du jardin de Port d'Envaux en raison des difficultés de mobilité des bénéficiaires du RSA.

- 4) Par délibération le Conseil accepte le don de la concession VIII B15.
- 5) Le Conseil accepte le devis d'un montant de 2 500 € pour le feu d'artifice du 13 juillet 2014.
- 6) Le Conseil accepte le devis d'un montant de 445 € pour la maintenance 2014 du site internet par SPID 17 (maintenance technique, assistance de l'équipe en charge des mises à jour, optimisation des documents PDF, renouvellement annuel du nom de domaine et de l'hébergement associé).
- 7) **Répartition 2014 du produit des amendes de police perçues en 2013** : certaines opérations sont éligibles au fonds du produit des amendes de police (abris-voyageurs, réalisation de parkings, petites opérations de sécurité) ; le conseil envisage de déposer une demande de subvention avant le 31 mars pour bénéficier de cette aide accessible pour la réalisation d'un accès piétonnier sécurisé qui est à l'étude

### III. **QUESTIONS SCOLAIRES**

- 1) Compte rendu de la réunion avec le personnel du SIVOS du 16 janvier : pas de problèmes notoires à signaler. L'utilisation de la salle de Garderie se fait en accord partagé avec les enseignants et le personnel. Une baisse des effectifs est à craindre pour la prochaine rentrée. La mise en route du chauffage, la chaudière étant éteinte pendant les vacances, devra être programmée pour que les locaux scolaires soient à bonne température dès la rentrée. L'agent d'accueil du secrétariat effectuera toutes les opérations d'urgence en cas d'absence de la secrétaire du Sivos. Une harmonisation sera prévue pour la remise des chèques Cado au personnel des 2 sites en décembre.
- 2) Comptes rendus de la réunion de la commission école du samedi 25 janvier et de la réunion du comité de pilotage sur les rythmes scolaires du jeudi 30 janvier : l'organisation des nouveaux rythmes scolaires a été le principal sujet de ces rencontres. L'emploi du temps, l'encadrement et l'utilisation des locaux ont été décidés. Les activités de TAP (temps d'activités périscolaires) ont été placées le mardi et le jeudi . Cette décision a été validée par l'Inspection académique. Une garderie sera instaurée le mercredi jusqu'à 12h30.

### IV. **URBANISME - ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT**

**1) La Charente** : (Réunion de la Commission du 18 janvier) : des déflecteurs seront installés pour protéger la baignade de l'incursion d'objets dérivants ; les lignes d'eau qui délimitent l'espace réservé à la baignade seront changées. Une poubelle à verres sera placée près de l'apponement du port. Les devis proposés par l'entreprise Vinet ont été acceptés : l'un d'un montant de 1800 € HT pour l'installation d'une pompe de refoulement, l'autre de 2 870 € HT pour l'implantation de pieux en bordure de la Charente, le curage du fossé le long du pré Valade ainsi que pour l'évacuation des vases.

Une demande sera faite auprès du Conseil général pour obtenir l'autorisation de confier à l'entreprise des Canotiers la tâche d'enlever l'Egeria Densa dans le chenal à l'entrée du Pré Valade.

L'apponement utilisé actuellement par les Canotiers est vétuste. Il devrait être changé. Un ponton pourrait être récupéré auprès du Port de Rochefort. Se pose le problème de son transport.

Une nouvelle convention sera signée avec les Canotiers pour l'organisation de son activité.

#### **2° Région Poitou-Charentes :**

\* Plantation d'une haie fruitière de 360 ml et subvention de la région Poitou Charentes : la région demande la régularisation du dossier. Le projet initial de plantation de haies sur l'ancienne ligne de chemin de fer a été abandonné ; cependant une nouvelle mouture sera approfondie axant le projet sur la mise en valeur conjuguée du patrimoine (la présence d'un ouvrage d'art, du Château de Panloy, de l'ancienne usine), des différents espaces (verts, bois, zones humides) et de l'urbanisation.

La première étape de ce projet consiste avant tout à déplacer le dépôt de gravats à l'entrée de la ligne, côté place de Grailly. Pour ce faire, un autre emplacement doit être trouvé en concertation avec les services du Conseil général qui exige un accès facile à leur dépôt par une départementale.

\* Action relative à la promotion de la qualité et au développement de la valeur ajoutée : soutien à la diversification agricole dont le bénéficiaire est Monsieur Morandea Roger, apiculteur (4 044 €).

**3) FREDON** : Fédération Régionale de Défenses contre les Organismes Nuisibles. Un partenariat est possible avec la Commune pour la mise en œuvre d'un plan d'entretien des espaces publics en vue

d'une diminution effective ou programmée de l'usage de pesticides. Ce projet pourrait être étudié lors de la prochaine mandature.

## V. **PERSONNEL**

Les fonctions de Secrétaire général de Monsieur Brière prendront fin le 28 février. Les dispositions relatives à l'organisation du secrétariat seront prises lors du prochain conseil. La cérémonie de départ à la retraite de Monsieur Brière aura lieu le samedi 8 mars à 11 h 00.

## VI. **TRAVAUX - VOIRIE - BATIMENTS COMMUNAUX**

1) Les différents travaux effectués sont les suivants : installation et désinstallation des décorations de Noël, grand nettoyage de la Salle polyvalente avec ramonage et entretien du sol et du chauffage, empierrement des chemins du Priousté et de Font-Morte, réfection de la partie haute de la toiture de l'ancien atelier. La construction des sanitaires de la Halte fluviale va démarrer. L'accès Wifi pour le public a été installé à la Mairie.

2) Les devis suivants ont été acceptés :

- Fourniture et pose de 2 panneaux par l'Entreprise Kolchak sur les façades de l'Ecole et de la Mairie pour le respect de la Charte républicaine : 179, 40 €.
- Fourniture et pose d'une prise triphasée à la Salle polyvalente par Bruno Sauvanet : 121 €.

3) **ERDF** : Survol des lignes électriques en hélicoptère de la mi-janvier au 7 février pour effectuer le relevé du réseau électrique situé à proximité des zones boisées qui nécessitent un élagage, détecter les signes d'usure d'éléments du réseau situé en hauteur ou dans des zones inaccessibles lors des visites à pied (1 500 km de ligne 20 000 volts du département).

## VII. **INTERCOMMUNALITE**

1) **Saintonge romane** : pas de compte rendu de la réunion du 20 janvier en raison de l'absence pour cause de maladie du représentant.

## III. **ASSOCIATIONS**

1) <i>Manifestations passées</i>	
APPE Basket : Noël du Basket : 21 décembre	Journée très agréable qui a permis de faire plus ample connaissance avec de nouveaux parents dont les enfants se sont inscrits cette année. Temps convivial d'animations ludique et sportive où sont conviés parents et enfants et qui s'est terminé par un match de haut niveau à Cognac.
Vœux des Lapidiales : 4 janvier	Vœux autour d'une galette des rois. Présentation des projets 2014 autour de la culture Arabo-Andalouse. Création d'un "club Lapidiales" pour les mécènes et amateurs d'art pour financer le projet des Lapidiales " <i>La Galaxie des pierres levées</i> " : 365 mégalithes sculptés sur les deux sites (Port d'Envaux, Crazannes)
APPAL : Assemblée générale : 18 janvier	12 adhérents pour une première année : organisation en Août d'un stage de chant lyrique, d'une Master Class et d'un concert de clôture en présence de Madame Térésa BERGANZA. Pour 1 première, ce fut une réussite avec pas moins de 350 spectateurs au concert. (Convivialité, site d'exception). Projets pour 2014 : Récital Piano-chant, Master Class, stage de chant lyrique

APE Les Mouettes Rieuses : bilan des fêtes : 22 janvier	Bilan très positif ; le marché s'est déroulé dans de très bonnes conditions ; les exposants, les visiteurs et les bénévoles font remonter le sérieux, la rigueur, la gentillesse, et le sourire de tous les partenaires. 80 couronnes confectionnées, 99 repas, 10 litres de vin chaud et une montagne de crêpes ont été servis, les promenades en poneys ont été également très appréciées. Cette journée a permis de reverser 1000€ au R P I pour leur projet pédagogique.
Vœux du Maire : 24 janvier	Soirée très agréable autour de la galette des rois. M le Maire a présenté ses vœux aux différents partenaires : Employés Municipaux, Présidents d'associations, Porteurs de bulletins, Volontaires dans la réserve civile et autres bénévoles. Il a souhaité la bienvenue aux arrivants dans notre commune.
<b>2) Manifestations à venir</b>	
Echappée Belle : Zumba Party	8 février - Salle des Fêtes – 19h à 21 h
Assemblée générale extraordinaire : Les Lapidiales	9 février – Salle des Fêtes – 10 h 30
Club l'Automne : Assemblée générale	15 février - Salle des Fêtes - 14 h 30
Remise de médaille : Jean Gaud	1 <sup>er</sup> mars - 11h30
Départ en retraite de Monsieur Brière, remise de médailles	8 mars - 11 h 30

- 3) **Tennis Club** : remboursement de la somme de 70,20 € en faveur du Club compte tenu de la décision prise par le Conseil de reverser la moitié des sommes perçues par la Mairie lors de l'occupation de la Salle Polyvalente et de l'utilisation du filet de tennis par des non licenciés au club.
- 4) **Association des Riverains de la Charente et de ses affluents** : Assemblée générale le vendredi 14 février - Salle Saintonge - 20h30.

## IX. QUESTIONS - INFORMATIONS DIVERSES

- 1) **Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine** (24 décembre - Centre Bourg Le Mung) : eau conforme aux valeurs limite de qualité pour l'ensemble des paramètres mesurés. Teneur en chlore insuffisante. La teneur en chlore libre doit être supérieure à 0,1mg/l en tout point du réseau. Il est demandé à l'exploitant de réaliser des purges du réseau et d'adapter le traitement.
- 2) **Médiathèque** : « Opération Galettes » en partenariat avec la Boulangerie Barodon ; découverte du nouvel horaire du mardi de 16h30 à 19h00. Le Wifi est installé. L'accès au Wifi est gratuit pour les porteurs d'ordinateurs mobiles. L'accès à l'internet par le biais des ordinateurs de la Médiathèque est payant selon le tarif en vigueur.
- 3) **Archives départementales** : exposition itinérante « Cartographie de la Charente Maritime ». Les cartes proposent un voyage au fil de la lente évolution de la représentation du département qui commence avec la carte de l'Aunis et de la Saintonge dressée en 1575 avec les cartes aux thèmes et aux usages diversifiés du monde contemporain.
- 4) **TNT** : Installation de nouvelles chaînes à partir du 21 janvier.
- 5) Résultat de l'enquête sur la cohérence des limitations de vitesse : à consulter en mairie.
- 6) Arrêté organisant la lutte contre le ragondin et le rat musqué pour l'année 2014.
- 7) Inspection de la Brigade de Saintes.
- 8) **Redécoupage des cantons et déplacement du chef lieu de canton**: le Conseil soutient la motion de censure contre le redécoupage des cantons et le déplacement du Chef lieu de canton à Saint Georges des Côteaux. Monsieur Moreau a représenté la Municipalité à la manifestation qui a eu lieu à La Rochelle le 24 janvier.

## X. PROCHAINE RÉUNION

Vendredi 28 février 2014 à 19h.